

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 34 (1997)
Heft: 1321

Artikel: Quand la démocratie a droit à un strapontin
Autor: Longet, René / Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1015302>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quand la démocratie a droit à

Les découvertes scientifiques modifient profondément nos modes de vie.

Entre peur et optimisme irraisonnés, les choix de nouvelles technologies doivent s'appuyer sur de solides évaluations.

Ces choix, politiques, doivent aussi être le fait du plus grand nombre.

Un outil: la conférence de consensus.

LES DÉCOUVERTES SCIENTIFIQUES et leurs applications se succèdent à un rythme rapide. Elles modifient parfois profondément notre vie quotidienne et influencent de manière significative l'évolution de la société. Face à ces impacts majeurs, les autorités peinent à affirmer des choix politiques. Et les procédures démocratiques semblent bien désuètes pour répondre à de tels enjeux. Sommes-nous dès lors condamnés à subir le fait accompli technologique?

Craintes infondées et enthousiasme naïf

Les innovations techniques ont toujours suscité des craintes infondées et des espoirs irréfléchis. Qu'on pense aux briseurs de machines du début du XIX^e siècle qui craignaient pour leur emploi ou aux adversaires de l'ingénierie génétique qui aujourd'hui prédisent une catastrophe biologique. Les progrès scientifiques provoquent aussi un enthousiasme naïf. Les partisans de l'énergie nucléaire ont cru à un avenir libéré de tout souci énergétique et les chantres de la biotechnologie nous dépeignent une humanité enfin affranchie de la famine.

L'histoire nous enseigne qu'il est

vain de prétendre bloquer le développement des sciences et des techniques. Ce qui ne signifie pas que ce développement obéit à une loi naturelle à laquelle, impuissants, nous devrions nous soumettre. La recherche et les applications qui en découlent nécessitent d'importants investissements financiers de la part des collectivités publiques, donc des choix politiques. À titre d'exemple, la recherche nucléaire en Suisse bénéficie d'un soutien beaucoup plus substantiel que la promotion de l'énergie solaire. Par ailleurs, l'impact des retombées pratiques d'une nouvelle technologie peut faire l'objet d'une appréciation qui conduira à l'édition d'une réglementation des différents usages possibles.

Dimension politique des choix technologiques

C'est sans conteste l'énergie nucléaire qui nous a ouvert les yeux sur la dimension politique des choix technologiques. Après une première période euphorique – enfin de l'énergie en abondance et à bon marché –, le doute s'est installé et la critique s'est exprimée grâce à l'action militante d'organisations locales: la centralisation de la production fragilise l'approvisionne-

Publiforum: une tentative de renouveler le débat démocratique

LE MORATOIRE NUCLÉAIRE approche de son terme et la libéralisation du marché de l'électricité rend plus complexes encore les enjeux énergétiques. D'où l'idée de réunir une trentaine de citoyennes et de citoyens choisis de manière aléatoire, de mettre à leur disposition la documentation qu'ils jugent utile, de leur permettre d'auditionner les experts et les représentants d'intérêts qu'ils désirent entendre. À la suite de cette confrontation qui aura lieu en mai 1998, les laïcs élaboreront un rapport de synthèse qui sera transmis aux autorités politiques, aux milieux intéressés et aux médias.

Le Publiforum oblige le citoyen à entrer en matière sur les arguments scientifiques et contraint les experts à soumettre leur point de vue à la critique des laïcs.

Le Publiforum ne constitue pas une étape supplémentaire dans un processus de décision déjà long, pas plus qu'il n'est un lieu de négociation. Les acteurs en présence ne représentent pas des intérêts organisés et n'ont aucune légitimité à se substituer aux autorités politiques. Cette conférence de consensus se veut d'abord un lieu de rencontre entre science et technique d'une part, société d'autre part, lieu de communication des savoirs et des attentes, lieu d'émergence peut-être de solutions nouvelles.

Si l'expérience se révèle concluante, on peut envisager de l'étendre à d'autres dossiers tels que, par exemple, la médecine, l'informatique, l'emploi, à tous les dossiers dont la complexité des enjeux exige le regard croisé des experts et des laïcs.

rl/jd

un strapontin

ment du pays, la dangerosité du combustible impose des mesures de sécurité qui peuvent porter atteinte aux libertés, la gestion non résolue des déchets représente un lourd héritage pour les générations futures. Bref, nous nous sommes lancés dans une application technologique nouvelle sans prendre en compte tous les éléments du problème. Il a fallu plus d'une décennie pour imposer un moratoire et déclencher un débat sur des solutions alternatives.

Systématiser l'évaluation technologique

Dans le dossier nucléaire comme dans celui de la biotechnologie – et dans bien d'autres aussi qui ne font pas (encore) la une de l'actualité, les autorités interviennent avec retard, sous la pression de mouvements d'opinion. Par ailleurs, sur des thèmes d'une

telle complexité, le débat démocratique a peine à se dérouler dans des conditions d'information suffisante. Très rapidement le conflit tourne à la guerre de religion, la confrontation se limite à un échange de slogans.

Sortir de sa tour d'ivoire

C'est pour combler ces lacunes que le Conseil fédéral a institué dès 1992 une unité d'évaluation technologique – « Technology Assessment » (TA) en jargon international – rattachée au Conseil suisse de la science. La Suisse n'a fait que reprendre une pratique inaugurée depuis une vingtaine d'années aux États-Unis et depuis une décennie dans certains pays européens.

Jusqu'à présent cette unité a réuni une documentation considérable et commandé des expertises sur les impacts sociaux, économiques, environnementaux de la biotechnologie et du

génie génétique, les technologies de l'information, la transplantation d'organes d'animaux notamment.

Mais cette riche documentation reste peu accessible aux non-spécialistes. Elle n'a guère eu d'effet non plus sur les débats parlementaires. Bref, il est temps de faire sortir l'évaluation des choix technologiques de sa tour d'ivoire. Car le TA ne peut se limiter à accumuler des connaissances. Ces dernières n'ont d'intérêt que si elles sont mises au service d'un débat public qui met en présence scientifiques et citoyens, et qui permet au plus grand nombre d'anticiper les enjeux liés aux innovations technologiques, donc d'étayer des choix politiques et de faciliter la mise en œuvre des régulations nécessaires.

C'est précisément l'objectif de la conférence de consensus prévue sur le thème de l'approvisionnement du pays en énergie électrique.
rl/jd

GLOBUS ET MIGROS

La deuxième mort de A. Duttweiler

À NOTRE AVIS, les lecteurs de *Construire* ont été mieux informés sur la 135^e assemblée des délégués de la Fédération des Coopératives Migros (FCC) que ceux de l'allemande *Brückebauer*. Comparons les éditions du 12 novembre (N° 46) des deux journaux à la page 24 de l'édition française et 32 de l'édition allemande.

Deux journaux, deux infos

Construire précise que 101 délégués sur 113 étaient présents alors que *Brückebauer* se contente d'annoncer la présence de 170 délégués et invités. La divergence la plus importante concerne l'achat de Globus par Migros, l'objet principal à l'ordre du jour. *Brückebauer* met en évidence l'aspect économique de l'acquisition alors que *Construire* présente mieux le débat au cours duquel «Pierre Arnold, président de la Fondation G + A. Duttweiler, la gardienne du patrimoine spirituel Migros, tient à faire savoir son opposition de principe à l'investissement colossal consenti pour l'acquisition de Globus.

Il encourage les organes Migros à réfléchir sur les structures coopératives, afin que la communauté demeure fidèle aux idées de Duttweiler.»

Globus n'est pas Migros

La seule information commune aux deux journaux est le fait qu'André Gut, vice-président de l'administration, a souligné «que les compétences des organes ont été respectées». Autre absence d'information des lecteurs allemands, la proposition de Peter Everts de soumettre à l'assemblée pour discussion les conclusions d'un groupe «Structure Migros» récemment mis sur pied.

Les lecteurs de *Construire* ignorent, en revanche, que la Caisse de pensions améliore le sort des salariés de Migros et que la Convention collective de travail de Migros ne sera pas étendue au personnel de Globus.

Conclusion: lisez plusieurs journaux si vous voulez être mieux informés. Même chez le même éditeur, la pluralité existe parfois.

Médias

L'ORGANISATION SOCIALISTE Libérale (OSL) vient de lancer une feuille d'agitation bimestrielle et bilingue (F/D) nommée *Rébellion*.

Le numéro deux vient de paraître. (Adresse: OSL, case 687, 1000 Lausanne 9).

ÉDITION PASSIONNANTE DU quotidien *Le Courier* (7.11.). C'était vraiment «L'essentiel, autrement» (devise du journal) puisque les seize pages ne contenaient que des dessins d'actualité.

UN GROUPE PROFESSIONNEL méconnu, les correcteurs d'imprimerie romands, groupés dans l'ARCI, publient un bulletin professionnel nommé *Trait d'Union*.

Découvert dans le numéro d'août un article exclusif de Jean Joliat, passionné de recherches lexicales et linguistiques, intitulé «Médias: l'intoxication insidieuse du cerveau par dérive sémantique.» Une phrase: «Bizarrement, on entend souvent parler d'exécution d'otages alors qu'il s'agit d'assassinat.»